

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 140/01

ÉFAI – 010353 – AMR 23/059/01

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

COLOMBIE Astrid Manrique Carvajal (f), militante des droits humains
sa famille
les autres membres de la section de Popayán de l'*Asociación de Familiares de Detenidos-Desaparecidos* (ASFADDES, Association de parents de prisonniers « disparus »)

Londres, le 5 juin 2001

La militante des droits humains Astrid Manrique Carvajal, ses proches et les autres membres de l'organisation pour laquelle elle travaille sont menacés et harcelés. Amnesty International est préoccupée par leur sécurité.

D'après les informations recueillies, le 3 juin, deux hommes ont brisé toutes les fenêtres du domicile d'Astrid Manrique Carvajal. Cette militante et les membres de sa famille ont été menacés de manière répétée au cours des dernières semaines. Le 25 mai, elle et sa fille Tatiana, âgée de quatorze ans, ont été suivies par plusieurs hommes non identifiés, apparemment au nombre de six, alors qu'elles se rendaient chez un dentiste. Fin avril, des hommes inconnus se sont présentés chez la sœur d'Astrid Manrique Carvajal, Sandra, et ont demandé à voir sa sœur, « *la jolie fille qui travaille avec des victimes d'enlèvements ou des disparus ou quelque chose en rapport avec les droits humains* ». Sandra leur a déclaré qu'elle était fille unique et a déménagé, mais le 1^{er} mai, elle a vu plusieurs hommes non identifiés en train de surveiller son nouveau domicile. Astrid avait été précédemment menacée au mois de mai 2000, au cours duquel un homme muni d'une carte d'identité de policier avait menacé de tuer cette femme et sa fille (voir l'AU 117/00, AMR 23/032/00 du 12 mai 2000).

Les menaces dont cette militante fait actuellement l'objet semblent être directement liées à ses activités au sein de la section de Popayán de l'*Asociación de Familiares de Detenidos-Desaparecidos* (ASFADDES, Association de parents de prisonniers « disparus »). Cette organisation non gouvernementale (ONG) s'emploie à faire traduire en justice les responsables présumés de « disparitions » dans le cadre du conflit dont la Colombie est le théâtre. Ayant été la cible de nombreuses menaces, l'ASFADDES est censée bénéficier d'un dispositif d'urgence de protection policière. Pourtant, cette association n'a reçu aucune aide immédiate le 1^{er} juin, après avoir appelé la police pour lui signaler qu'un homme non identifié se comportait de manière suspecte dans le cadre d'une manifestation organisée par l'ASFADDES pour sensibiliser l'opinion publique au sort des « disparus ». Le fonctionnaire de police responsable de la sécurité de l'association avait apparemment déconnecté la ligne téléphonique d'urgence, si bien qu'il n'a pu envoyer une voiture de police sur les lieux avant le départ de l'inconnu.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'ASFADDES est une ONG qui regroupe des proches de personnes « disparues » dans le cadre du conflit qui ravage la Colombie. Les adhérents de cette association s'efforcent de découvrir ce qui est advenu de ceux qui leur étaient chers, et d'obtenir la traduction en justice des responsables présumés de leur « disparition ». Par le passé, des membres de l'ASFADDES, ainsi que d'autres défenseurs des droits humains et des témoins de violations des droits fondamentaux, ont été victimes de menaces de mort, d'homicides et de « disparitions » imputables aux forces de sécurité et à leurs alliés paramilitaires. Ainsi, deux membres de la section de Medellín de l'ASFADDES, Angel Quintero et Claudia Monsalve, ont « disparu » en octobre 2000 (voir l'AU 259/00, AMR 23/064/00 du 30 août 2000, et ses mises à jour, AMR 23/081/00 du 9 octobre 2000 et AMR 23/097/00 du 27 novembre 2000). On est toujours sans nouvelles de ces deux militants.

Astrid Manrique Carvajal est un membre actif de la section de Popayán de l'ASFADDES, dans le département du Cauca, depuis que son compagnon a « disparu ». Elle fait aujourd'hui partie du conseil exécutif de cette organisation.

ACTION RECOMMANDÉE : aérogramme / télégramme / lettre par avion / fax (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par le harcèlement auquel sont en butte Astrid Manrique Carvajal, sa famille et les autres membres de la section de Popayán de l'*Asociación de Familiares de Detenidos-Desaparecidos* (ASFADDES, Association de parents de prisonniers « disparus ») ;
- exhortez les autorités à prendre les mesures qui s'imposent pour garantir leur sécurité, afin qu'ils puissent poursuivre leur action en faveur de la promotion et de la protection des droits de la personne humaine, conformément aux normes internationales relatives aux droits humains ;
- demandez instamment que soit menée une enquête exhaustive sur ces menaces et ces actes d'intimidation, que les conclusions en soient rendues publiques, et que les responsables présumés soient traduits en justice ;
- appelez le gouvernement colombien à s'acquitter des obligations qui lui incombent envers les défenseurs des droits humains aux termes de la Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus, adoptée par les Nations unies en décembre 1998, ainsi qu'en vertu de la résolution sur les « *défenseurs des droits de la personne dans les Amériques* » adoptée par l'Organisation des États américains (OEA) en juin 1999 [AG/RES. 1671 (XXIX-O/99)] ;
- demandez instamment au gouvernement d'appliquer les recommandations répétées des Nations unies appelant les autorités colombiennes à prendre des mesures pour garantir la sécurité des défenseurs des droits humains.

APPELS À :

Président de la République :

Señor Presidente Andrés Pastrana Arango
Presidente de la República
Palacio de Nariño
Carrera 8 No. 7-26
Santafé de Bogotá, Colombie

Télégrammes : Presidente Pastrana, Bogotá, Colombie

Fax : + 57 1 286 7434 / 287 7939 / 284 2186 / 289 3377

Formule d'appel : *Excmo Sr. Presidente,* / Monsieur le Président de la République,

Ministre de l'Intérieur :

Sr. Armando Estrada Villa
Ministro del Interior
Ministerio del Interior, Palacio Echeverry
Carrera 8a, No. 8-09, Piso 2o.
Santafé de Bogotá, Colombie

Télégrammes : Ministro Interior, Bogotá, Colombie

Fax : + 57 1 341 9583 / 334 3960

Formule d'appel : *Sr. Ministro,* / Monsieur le Ministre,

Gouverneur du département du Cauca :

Gobernador del Departamento de Cauca
Sr. Floro Alberto Tunubalá Paja
Gobernación de Cauca
Carrera 7, Calle 4a, piso 3
Popayán, Cauca
Colombie

Tél / Fax : + 57 28 243 597 (Si un correspondant vous répond, demandez : « *Tono de fax, por favor.* »)

Formule d'appel : *Sr. Gobernador,* / Monsieur le Gouverneur

COPIES À :

Section de Popayán de l'Association de parents de prisonniers « disparus » :

Asociación de Familiares de Detenidos-Desaparecidos (ASFADDES)
Seccional Popayán
AA 0403 , Popayán, Cauca
Colombie

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 17 JUILLET 2001, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org*